Commune de
Voisenon

8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

AVIS DE RÉUNION
CONSEIL MUNICIPAL

Voisenon, le 2 juin 2023

En application du décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et de l'arrêté n°2023-DRCL-BDE-009 du Préfet de Seine-et-Marne fixant pour chaque commune le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Vendredi 9 juin à 20 heures 30
en salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONNEL

1. Désignation des délégués et suppléants en vue de constituer le collège électoral sénatorial du département de Seine-et-Marne.

Le Maire,

MAIRIE de VOISENON (Seine-et-Marne)

Julien AGUIN

VILLAGE HISTORIQUE